



Une approche de la qualité de vie par les aménités et la situation sociale des habitants

La région Hauts-de-France se caractérise à la fois par son urbanisation prononcée et par l'importance de ses surfaces agricoles. La qualité de vie de ses habitants ne saurait cependant se résumer aux aménités du cadre de vie. Celui-ci demande à être mis en regard des caractéristiques sociodémographiques des résidents.

Ainsi, les conditions de vie des quelque trois millions et demi d'habitants vivant dans les espaces aérés diffèrent en fonction de leur profil et de leur éloignement des pôles d'emploi et de services. Ces distances, motivées bien souvent par le niveau des coûts du foncier métropolitain ou la structure de l'offre de transport, n'ont pas les mêmes conséquences selon la situation sociale des résidents. Les plus favorisés sont majoritairement installés dans les couronnes périurbaines des deux grands ensembles métropolitains au nord et au sud de la région, les moins favorisés autour des plus petits pôles d'emploi de la région.

D'un autre côté, les quelque deux millions et demi d'habitants vivant dans les agglomérations sont majoritairement confrontés à des difficultés sociales fortes tandis que les situations d'aisance sociale sont représentées de façon minoritaire dans le cœur de la métropole lilloise. Emplois et services sont plus accessibles en raison de leur densité mais au prix de situations plus fréquentes de sur-occupation des logements ou d'engorgement des réseaux routiers.

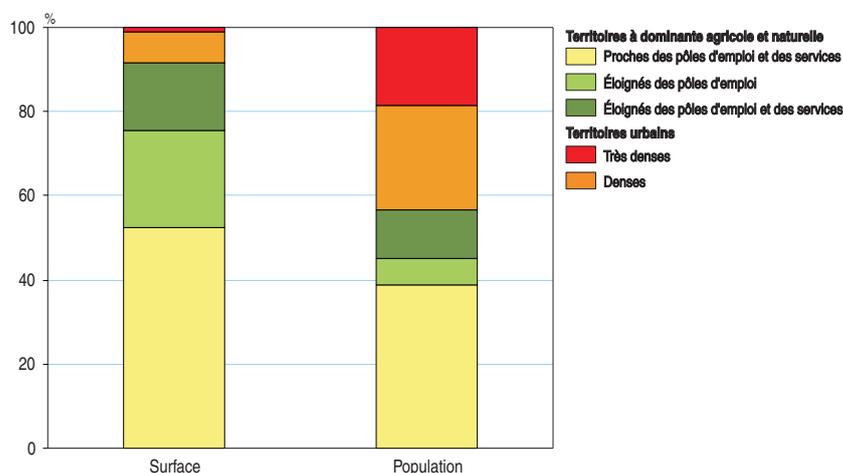
Betty BECUWE, Mickaël BREFORT, Élisabeth VILAIN, Insee

Dans le prolongement des travaux de la commission Stiglitz de 2009, la qualité de vie est aujourd'hui définie à travers de multiples dimensions et sa perception varie d'un individu à l'autre : les aménités offertes par les territoires sont ainsi à confronter aux besoins et contraintes des habitants. Cette démarche met en évidence en Hauts-de-France cinq grands types d'espaces et quatre profils de population dont les combinaisons permettent d'appréhender la diversité des conditions de vie.

La région Hauts-de-France est la région de province la plus densément peuplée, ce qui lui confère une image de région très urbanisée. Néanmoins, les terres agricoles y occupent 76 % de l'espace. Ainsi le cadre de vie de trois habitants sur cinq se caractérise par un paysage à dominante agricole, et de fait, une proximité plus ou moins importante des services et des grands pôles d'emploi.

1 Les territoires à dominante agricole proches de l'emploi et des services couvrent 52 % de la surface régionale et abritent 38 % de la population

Répartition de la surface et de la population régionale par types d'espace



Note : dans les territoires « à dominante agricole et naturelle », la part des surfaces agricoles est généralement supérieure à 75 %. Certains de ces territoires comprennent une part importante de surfaces naturelles.
Source : Insee.

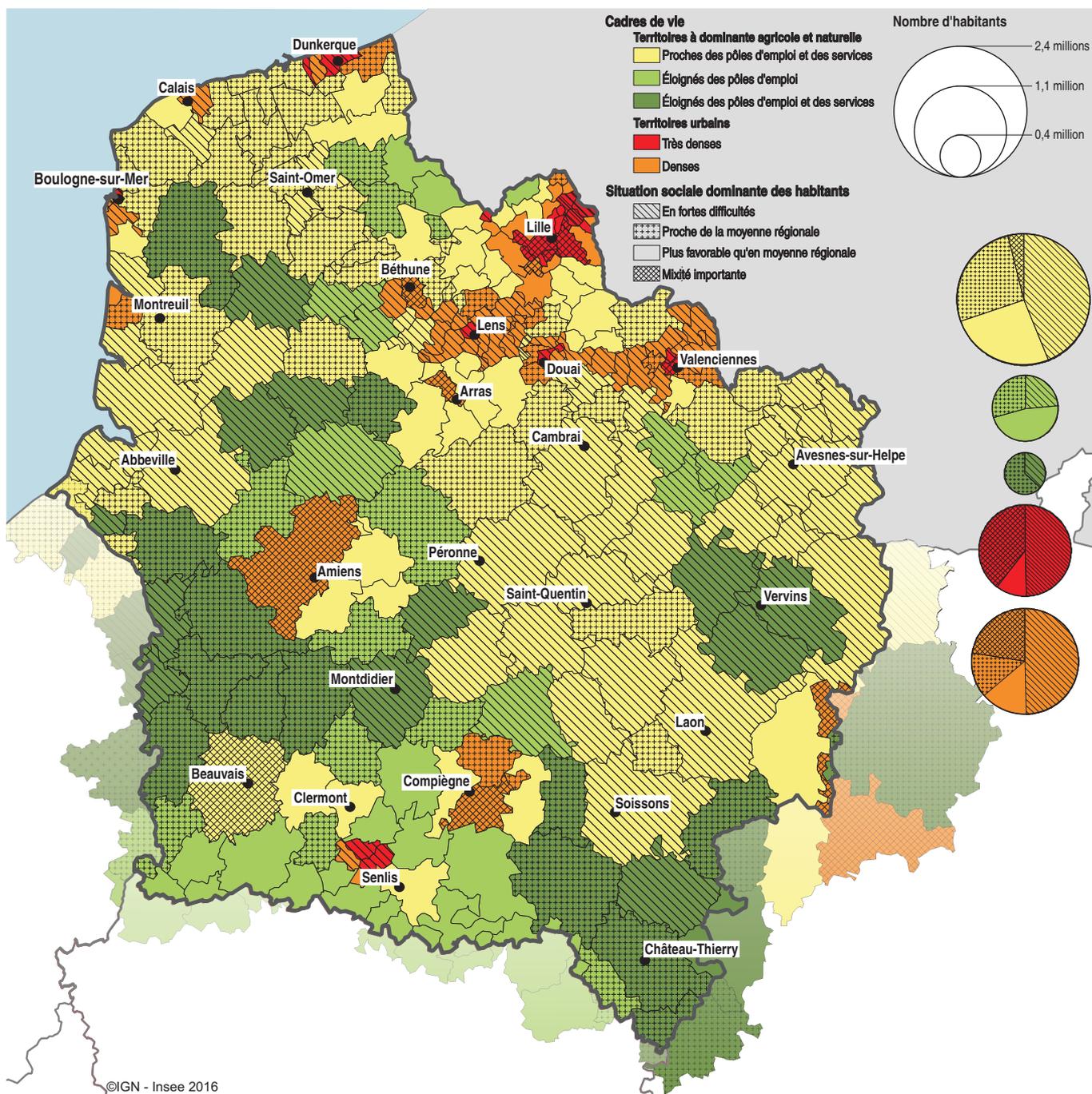
Des territoires à dominante agricole proches de l'emploi et des services

Un premier espace de vie à dominante agricole occupe un peu plus de la moitié de la surface régionale et accueille près de 2,4 millions d'habitants, soit 2 habitants sur 5 (figure 1). Les territoires de vie qui le composent sont souvent organisés autour d'une ville moyenne d'au moins 20 000 habitants comme Abbeville, Cambrai, Laon, Soissons et Beauvais ou en bordure éloignée des grands pôles d'emploi de Lille, d'Arras, ou d'Amiens (en jaune sur la figure 2). La densité de population y est inférieure au niveau régional (141 contre 190 habitants/km²), mais supérieure à la moyenne nationale (116 habitants/km²). Ces

territoires se caractérisent par un paysage « aéré » où les terres agricoles occupent plus des trois quarts de l'espace. Celles-ci se composent parfois de prairies et bocages, notamment dans le pays boulonnais et dans l'Avesnois, mais sont le plus souvent constituées de grandes cultures, notamment dans le plateau d'Artois, le Cambrésis, la Flandre maritime, les Weppes, le Saint-Quentinois et le Laonnois. Enfin, certains de ces territoires de vie se distinguent par la présence de massifs forestiers, représentant au moins le tiers de leur surface et faisant exception dans la région (Senlis, Pinon, Trosly-Breuil, Fourmies, Le Quesnoy, Marchiennes). Les territoires de ce premier espace régional se caractérisent globalement par des temps d'accès à l'emploi faibles (figure 3). C'est

particulièrement vrai sur le littoral, où les navettes domicile-travail se font principalement en voiture et en moins de 30 minutes pour plus de 85 % d'entre elles. En revanche, certains territoires de vie font exception notamment autour de Lille, de La Bassée, Annœullin, Orchies ou Cysoing, du fait de l'engorgement routier. Enfin, le bon maillage régional en pôles de services intermédiaires permet une accessibilité globalement bonne aux équipements et aux services. Malgré une relative homogénéité en termes de cadre naturel, la qualité de vie sur ces territoires peut varier fortement du fait des situations socio-économiques de leurs habitants.

2 Une diversité des qualités de vie en Hauts-de-France



Source : Insee.

Des situations sociales favorables ici et de grandes difficultés sociales ailleurs

Dans ce premier espace, plus de 1,2 million d'habitants vivent au sein de territoires de vie caractérisés par des situations sociales plutôt favorables (figure 3) et particulièrement prisés par les couples avec enfants (35 % des ménages contre 30 % en moyenne régionale). Une première moitié vit sur des territoires très favorisés, principalement dans l'espace périurbain des pôles d'emploi les plus dynamiques de la région, comme autour de Lille, d'Arras et à l'est d'Amiens. Le niveau de vie médian y est bien supérieur à la moyenne régionale (21 170 euros contre 18 100 euros), le taux d'emploi élevé, les jeunes diplômés et bien insérés. Les faibles inégalités de revenus confirment la relative homogénéité sociale. Une seconde moitié vit dans les territoires périurbains des agglomérations du littoral, le Montreuillois, l'Audomarois et le sud de l'Arrageois où la situation sociale reste plus favorable qu'en moyenne. Le niveau de vie médian et le taux de pauvreté y sont un peu plus favorables qu'en moyenne régionale (18 400 euros contre 18 100 euros et 15 % contre 18 %). Les quelque 100 000 habitants du territoire de vie de Beauvais se rattachent à ce groupe mais avec toutefois de fortes disparités.

Par ailleurs, dans ce premier espace, 1,1 million d'habitants vivent au sein de territoires où les difficultés sociales sont importantes, dans l'Avesnois, sur le littoral abbevillois, le Cambrésis ou une partie de l'Aisne. Dans ce département, plus d'un habitant sur deux est concerné. En particulier, les jeunes rencontrent des difficultés importantes d'insertion, en lien avec un déficit de diplômés du baccalauréat parmi les 20 à 29 ans de 10 points par rapport à la moyenne régionale. En outre, ces territoires sont confrontés à un vieillissement important avec une proportion de 67 seniors pour 100 jeunes de moins de 20 ans, soit 10 de plus qu'en moyenne régionale.

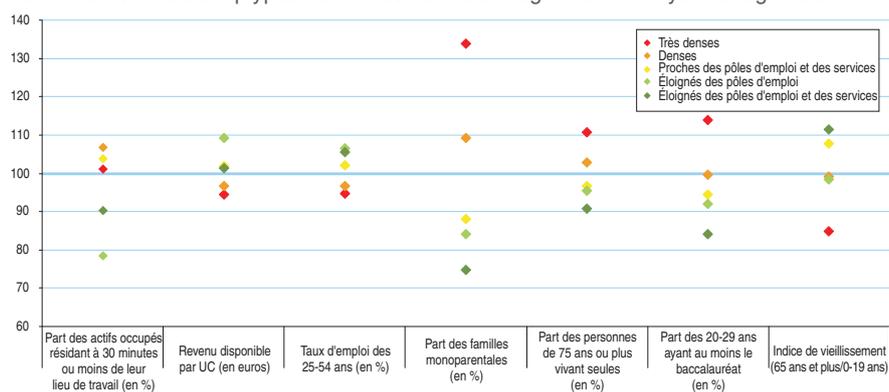
Des territoires plus éloignés des pôles d'emploi ...

En s'éloignant un peu plus encore des pôles d'emploi, la densité moyenne se réduit à nouveau tout en restant au-dessus de la moyenne régionale (126 habitants/km²). Ce deuxième espace (en vert clair sur la figure 2) se compose de territoires de vie situés principalement dans le sud de l'Oise, mais également en bordure de celui d'Amiens et aux alentours des monts de Flandre. Comme précédemment, les surfaces cultivées et naturelles dominent le paysage. Dans certains d'entre eux, les forêts couvrent une large part des territoires, notamment à Orry-la-Ville ou Chantilly.

L'utilisation des transports en commun est un peu plus développée que dans les autres territoires à dominante agricole. Cependant,

3 L'éloignement du lieu de travail discrimine les cadres de vie tandis que la fréquence des situations d'isolement, le niveau de diplôme et la composition par âge discriminent leurs profils de population

Positionnement des cinq types de cadres de vie au regard de la moyenne régionale



Note de lecture : pour chacun des indicateurs du graphique ci-dessus, la moyenne régionale est à 100. Dans les territoires urbains très denses (en rouge), la part des familles monoparentales est de 33 % supérieure à la part en région (en effet, les proportions sont respectivement de 20,2 % et 15,1 %).

Source : Insee.

une part importante des navetteurs prend tout de même la voiture et connaît des temps de trajet supérieurs à la demi-heure. Dans l'Oise, en particulier, d'importants pôles d'emploi se situent au nord de la région parisienne (Roissy, Cergy-Pontoise) et restent difficilement accessibles en transports en commun. Au nord d'Amiens, sur les territoires de vie d'Albert, Doullens ou Flixecourt, la configuration du réseau routier conduit à l'allongement des temps de trajet des navetteurs dont les qualifications sont en inadéquation avec l'offre d'emploi locale. Enfin, dans le sud de l'Aisne, l'éloignement à l'emploi peut se doubler d'un éloignement aux équipements et services.

... qui attirent surtout des populations aisées

Près de 700 000 habitants vivent dans cet espace, dans un environnement social généralement favorisé. Les plus aisés représentent une petite moitié, installés principalement dans les Flandres, où de nombreux actifs travaillent sur le territoire lillois, ou dans le sud de l'Oise. Le desserrement de l'emploi francilien conduit en effet, notamment des cadres, à venir s'installer en Picardie tout en conservant leur emploi en Île-de-France. La situation sociale avoisine pour les autres la moyenne régionale avec d'importants contrastes, par exemple dans les territoires de vie de Doullens, d'Auchel ou de Noyon, qui connaissent d'importantes difficultés sociales.

Des territoires très peu denses où vivent surtout des classes moyennes et des retraités

Certains territoires éloignés des pôles urbains affichent, quant à eux, des densités de population quatre fois plus faibles que la moyenne régionale (50 habitants/km²). Ces territoires de vie très peu denses constituent un troisième type d'espace qui couvre 23 % de la surface régionale (en vert foncé sur la figure 2). Près de 400 000 habitants y résident, soit 7 % de la population régionale.

Les surfaces artificialisées sont largement minoritaires (moins de 5 %), au profit d'importantes surfaces agricoles (plus de 80 %) et naturelles (15 %). Tout comme dans les territoires agricoles précédents, les paysages sont plutôt bocageux, comme dans la Boutonnière du pays de Bray ou de grandes cultures à proximité de Château-Thierry par exemple.

Dans ces territoires très peu denses, les habitants jouissent d'un environnement très aéré. En contrepartie, les temps de trajet pour se rendre sur le lieu de travail ou accéder aux services sont plus élevés qu'ailleurs. Ainsi, 19 % de la population met plus de 15 minutes pour accéder aux équipements courants contre 4 % en région. Les services les plus courants comme la boulangerie ou la pharmacie restent néanmoins accessibles rapidement pour une large part de la population grâce à la répartition équilibrée de pôles assez bien dotés en équipements.

Près des deux tiers des 400 000 habitants de ce troisième espace vivent dans des territoires où la situation sociale est proche de la moyenne régionale. Les actifs y sont relativement peu diplômés mais occupent plus souvent un emploi que dans le reste de la région (81 % des 25-54 ans contre 76 %), plus souvent sur des postes d'employés ou d'ouvriers. Parallèlement, sur cet espace, près d'un tiers de la population habite dans un territoire où les difficultés sociales sont très présentes. Cette population apparaît globalement âgée : 18 % ont 65 ans ou plus contre 15 % dans la région.

La part de propriétaires est ici plus importante qu'en région (70 % contre 57 %). Ceci est notamment permis par un coût du foncier moins élevé. Les logements s'avèrent spacieux, mais de moindre qualité énergétique compte tenu de l'ancienneté du parc. Ainsi, certains habitants sont exposés à des risques de vulnérabilité énergétique. Cette précarité pour le logement peut également se combiner à des coûts en carburant élevés pour les nombreux actifs qui utilisent leur voiture pour aller travailler, d'autant que les pôles d'emploi

sont relativement éloignés. Les territoires de vie de Château-Thierry et Villers-Cotterêts font toutefois exception ; les transports en commun sont plus présents et plus utilisés.

Deux habitants sur cinq résident dans un milieu urbain

Quelque 1,1 million d'habitants de la région se concentrent sur moins de 1 % de la superficie régionale (en rouge sur la *figure 2*). La densité de population y atteint 20 fois la moyenne régionale (3 250 habitants/km²) et l'artificialisation du sol dépasse 75 %. Dans leur très proche environnement, 1,5 million de personnes résident dans des territoires de densité inférieure mais très élevée au regard des moyennes nationales (645 habitants/km²), sur 7 % de la surface régionale (en orange sur la *figure 2*). Là, l'agriculture occupe encore plus de 50 % des surfaces. Ces deux derniers types d'espaces concernent les plus grands pôles d'emploi de la région : la métropole lilloise, les agglomérations du littoral, de l'ancien bassin minier et sidérurgique, ainsi que les territoires de vie de Arras, Creil, Compiègne et Amiens. Ce dernier est cependant atypique : il est composé de la commune d'Amiens, qui concentre à elle seule 74 % de la population du territoire, et de 64 plus petites communes.

Ces territoires très denses présentent un niveau d'équipement en services élevé et une offre d'emploi importante et diversifiée. L'urbanisation de ces espaces, irrigués par un réseau routier et de transports en commun dense, favorise ainsi l'accessibilité des habitants aux services, à l'emploi et aux loisirs, quel que soit leur niveau de vie. Ces avantages pour la qualité de vie sont diminués par la fréquence des situations de sur-occupation des logements et des temps de trajet qui dépassent 30 minutes pour 21 % des habitants des communes les plus denses. Les temps de trajet auxquels sont soumis les navetteurs, comme dans les autres grandes métropoles françaises, sont amplifiés par la situation d'engorgement du réseau routier dans l'agglomération lilloise même si les actifs sont plus nombreux qu'ailleurs à emprunter

les transports en commun pour aller travailler. Dans le bassin minier et dans les autres territoires, l'usage de la voiture est privilégié et les temps de parcours moindres. Enfin, la proximité des services ne prend pas en compte les phénomènes de saturation des services.

Mixité sociale dans les villes centres, plus forte présence de situations sociales très défavorables ailleurs

Le profil socio-économique des populations installées dans ces territoires présente une certaine hétérogénéité.

D'un côté, Lille et une partie du cœur urbanisé de la métropole régionale (Villeneuve-d'Ascq, Loos, Mons-en-Barœul ou La Madeleine) ainsi que les territoires de vie de Valenciennes, Amiens et Compiègne, regroupant 800 000 habitants, se caractérisent par leur mixité sociale. Là, le niveau de vie des 10 % de ménages les plus aisés est quatre fois supérieur à celui des 10 % les plus pauvres quand ce rapport est de trois au niveau régional. Une partie de la population apparaît plutôt diplômée et bien insérée. Ainsi, la part des 20-29 ans diplômés d'au moins le baccalauréat (77,8 %) est supérieure de 16 points à celle de la région. De même, 82 % des jeunes ont un emploi ou sont en formation, soit 9 points de plus que la moyenne régionale. La population apparaît plutôt jeune dans les territoires de vie du Nord. Parallèlement, les situations d'isolement sont fréquentes : 49 % des 75 ans ou plus vivent seuls et 19 % des familles sont monoparentales (soit 4 points de plus que la moyenne régionale pour les deux cas). L'autre partie du cœur urbanisé de la métropole régionale (les territoires de vie de Bondues, Mouvaux, Wasquehal, Lambersart et Marcq-en-Barœul), soit 13 % de la population des territoires les plus denses, se caractérise en revanche par une situation sociale très favorisée présentant un niveau de vie médian parmi les plus élevés de la région.

D'un autre côté, la situation sociale est plus homogène et particulièrement défavorable dans les autres territoires de ces deux espaces urbains de la région (Roubaix, Tourcoing, Creil, le bassin minier ou les agglomérations

Méthodologie :

Dans cette étude, les 261 territoires de vie de la région sont les mailles de base d'une typologie permettant de qualifier les cadres de vie du point de vue de leur paysage et des aménités offertes. Neuf variables ont été utilisées pour les caractériser. Le paysage constitue le premier axe de différenciation des territoires de vie. Il est ici approché par la répartition selon le type de surface (agricole, artificialisée) et la densité de population. Un deuxième facteur de différenciation est le temps de trajet des navetteurs. Enfin, un troisième facteur distingue les territoires de vie selon leur accessibilité à une sélection d'équipements et services. Une typologie en cinq classes, fonction du degré d'urbanisation et d'accessibilité à l'emploi et aux services permet ainsi d'apprécier la diversité des cadres de vie de la région.

En parallèle, quatre grands profils de population sont mis en évidence, à l'aide de 16 variables. Les conditions de vie des ménages constituent le premier axe de différenciation des territoires de vie. Celles-ci sont approchées par des variables relatives aux revenus (niveau de vie médian, taux de pauvreté) et au marché du travail (emploi, chômage, part des CDI). Un deuxième facteur de différenciation rend compte du degré d'inégalité de la population. Les principales variables retenues sont le rapport interdécile et la part des familles monoparentales. Enfin, les troisième et quatrième facteurs rendent compte respectivement de l'âge de la population (part des jeunes de moins de 20 ans et des 65 ans ou plus) et des inégalités femmes-hommes en matière de salaires et de taux d'emploi.

du littoral), qui rassemblent 1,3 million d'habitants. En effet, les situations de fragilités sociales y sont nettement plus fortes que dans les territoires peu denses en difficulté : 26 % de la population de ces territoires vivent sous le seuil de pauvreté. Globalement, la situation sur le marché du travail est particulièrement difficile. Le taux d'emploi est inférieur de 8 points à celui de la région (68 % contre 76 %), notamment chez les femmes (60 % contre 75 % chez les hommes). Les jeunes sont peu diplômés et peu insérés sur le marché du travail. Seuls 64,4 % des 18-25 ans sont en emploi ou en formation, soit 8 points de moins qu'en moyenne régionale. Si certains territoires sont caractérisés par leur jeunesse comme Creil, Roubaix, Tourcoing ou encore les agglomérations du littoral, d'autres connaissent un vieillissement marqué comme les territoires du bassin minier. ■

Suivi de l'étude

Insee Amiens : Jean-Marc Mierlot

Région Hauts-de-France : Pierre D'Halluin, Benoît Guinamard, Stéphane Humbert, Grégory Marlier, Mathieu Nedellec.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Huart

Référent étude qualité :
Jérôme Fabre

ISSN 2493-1292
ISSN en ligne 2492-4253
© Insee 2016

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anais Gadeau
© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- « Qualité de vie, habitants, territoires », Rapport de l'Observatoire des territoires 2014, CGET, mai 2015.
- Mierlot J-M., « Une approche de la qualité de vie dans les territoires picards », *Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie* n° 07, avril 2016.
- Lejeune F., Vilain E., « Temps d'accès aux services : la densité de population avantage la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie », *Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie* n° 01, janvier 2016.

